

Genève reste indifférent à l'enseignement religieux

ENQUÊTE • Alors que nombre de cantons réintègrent l'étude du fait religieux, Genève ne suit pas le mouvement. Tour d'horizon.

TANIA BURI

Ces dernières années, les cours d'éthique et des religions ont petit à petit pris le pas sur l'enseignement religieux en Suisse. Mais les cantons, qui n'enseignaient pas cette branche pour des motifs de laïcité comme Neuchâtel ou qui l'avaient momentanément abandonnée comme Zurich et Schwyz, l'ont réintroduite dans leurs plans d'études. Seul le canton de Genève n'a pas suivi le mouvement.

A Neuchâtel, canton laïc au même titre que Genève, l'étude des phénomènes religieux est proposée depuis 2003. Genève discute de la question depuis longtemps, mais aucun projet concret ne semble sur le point de déboucher. Sur le plan national, l'association faîtière des maîtres d'école est montée au créneau l'an dernier pour préconiser le retour de l'étude du fait religieux dans les classes. Elle avait emboîté le pas aux organisations romandes qui ont publié un document sur le même thème en 2004.

Depuis, l'initiative a trouvé un écho. Zurich, qui a supprimé l'enseignement religieux pendant quatre ans, l'a réintroduit l'an

dernier. Toute dispense pour cette discipline est désormais interdite, comme c'est également le cas à Berne. En Suisse centrale en revanche, les cours classiques d'enseignement biblique ont été remplacés par un nouveau cours d'éthique. Dans le canton de Lucerne, un enseignement islamique est même proposé dans les villes d'Ebkon et de Kriens.

Reste que, d'une manière générale, face à l'hétérogénéité des classes et la présence de l'islam, devenu la troisième religion de Suisse (4,3% de la population), les cantons optent de plus en plus pour un enseignement interculturel du fait religieux, relève Simone Forster, chercheuse à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, dans un article publié dans le dernier numéro de l'*Educateur*.

Selon le dernier recensement de la population datant de 2000, près de 40% des Suisses appartiennent à une des deux églises historiques, protestante et catholique. Près de 11% sont sans appartenance confessionnelle et cette proportion peut même grimper jusqu'à 30% dans les villes.

L'appartenance religieuse des migrants est aussi marquée. Quelque 44% sont catholiques, 6% réformés, 7% orthodoxes, 18% islamiques. Seulement 12% se disent sans confession.

Les débats autour de l'enseignement religieux scolaire sont révélateurs d'un intérêt renouvelé pour la religion dans la sphère publique. «Toutefois, on ne peut pas simplement parler d'un retour du religieux», prévient Andrea Rota, assistant de recherche auprès de la chaire de science des religions de l'université de Fribourg. «Si la religion revient à l'école, elle y est traitée sous un angle nouveau».

Pour leur part, les églises ne sont pas toujours heureuses de laisser la place à l'Etat pour s'occuper de l'enseignement religieux dans les écoles. «L'exemple du Tessin en témoigne», rappelle Andrea Rota. Le canton de Fribourg a de son côté contourné la difficulté en proposant les deux formules aux enfants. Ceux-ci et leurs familles peuvent choisir les cours proposés par les églises ou ceux davantage orientés sur l'éthique. Des formules mixtes existent également en Suisse alémanique. **PROTESTINFO**

Le Courrier
16 fév 2005